

Lausanne, le 20 février 2024

## Communiqué de presse

# Agriculture: le PLR s'engage pour que les préoccupations actuelles soient prises en compte

## Cinq textes déposés ce jour au Grand Conseil

**La crise agricole qui fait rage en Europe n'épargne pas la Suisse, et le Canton de Vaud, deuxième canton agricole, est évidemment touché. Ainsi, et faisant écho aux valeurs de pragmatisme et de responsabilité portées par le PLR Vaud, ce ne sont pas moins de cinq textes qui ont été déposés ce jour par des Députés issus du monde agricole au sein de notre parti afin de répondre aux préoccupations actuelles du monde paysan.**

Dans une première interpellation, le député Pierre-François Mottier questionne la fusion des contributions à la mise en réseaux et à la qualité de paysage. Alors que cette dernière est prévue au 1er janvier 2027, la mesure est actuellement en consultation au niveau fédéral. Notre député pose une série de questions pour connaître les visions du Canton quant à l'exigence d'intégrer la planification cantonale de l'infrastructure écologique dans cette fusion ainsi que son état de préparation en vue de l'échéance de 2027. En outre, il s'agit de demander au Conseil d'Etat quelle part de la nouvelle contribution reviendra réellement aux exploitants agricoles.

Notre député Bernard Nicod interpelle le Gouvernement sur l'utilisation de données provenant du système d'information centralisé pour la gestion des éléments fertilisants (ou *digiFLUX*), qui est prévue à partir de 2027. Le Conseil d'Etat est ainsi interrogé quant à sa collaboration à la conception de l'outil, sur sa vision quant à la facilité de son utilisation au niveau administratif et enfin, sur une éventuelle estimation des conséquences de l'implémentation dudit outil sur les rendements des différentes productions agricoles de notre Canton.

C'est par le biais d'un postulat que notre députée Laurence Bassin s'inquiète de la charge administrative des exploitations agricoles. En effet, depuis l'introduction des paiements directs au cours des années 1990, les familles paysannes sont de plus en plus submergées par le travail administratif. Dès lors, un rapport explicitant la charge temporelle de la gestion administrative des obligations légales pour une exploitation agricole vaudoise est demandé. Concernant les paiements directs en tant que tels, celui-ci doit montrer quelle part de ces derniers revient à d'autres organisations que les exploitations et expliciter les mesures prises ou envisagées pour contrer ces différents éléments.

Une initiative cantonale à destination des Chambres fédérales est déposée par le député Loïc Bardet dans le but d'adapter rapidement les normes du bilan de fumure aux rendements actuels afin que la suppression de la tolérance de 10% (décidée par le Conseil fédéral) ne signifie pas une diminution importante des rendements de certaines productions.

Enfin, la députée Laurence Cretegny, au nom du comité du Groupe agricole, affirme solennellement, par une résolution, le soutien du législatif aux révoltes paysannes.

Ces dépôts ont lieu ce jour, alors que la motion Jean-Luc Bezençon demandant une meilleure indemnisation des propriétaires de terrains agricoles frappés d'une mesure d'expropriation lors de la construction d'infrastructures telles que des pistes cyclables a déjà été déposée avec une demande de renvoi immédiat au Conseil d'Etat, garantissant ainsi un traitement le plus rapide possible.

En conclusion, le PLR Vaud, par les représentants agricoles de sa députation, prend ses responsabilités en garantissant des conditions-cadres équitables et en combattant une bureaucratie excessive, tout d'abord en faveur du milieu agricole mais surtout en faveur de toutes et tous, car l'agriculture est indispensable à l'approvisionnement alimentaire de notre pays et essentielle à la survie de chacune et chacun.

---

**Contacts :**

Nicolas Suter, chef de groupe PLR, député, 076 559 00 71

Loïc Bardet, député, 079 718 01 88

Laurence Bassin, députée, 079 255 03 65

Jean-Luc Bezençon, député, 079 439 52 91

Laurence Cretegny, députée, 079 410 17 84

Pierre-François Mottier, député, 079 658 51 02

Bernard Nicod, député, 079 255 44 24

Florence Bettschart-Narbel, présidente du PLR Vaud, députée, 076 347 08 87

Alexandre Berthoud, vice-président du PLR Vaud, député, 078 756 10 08